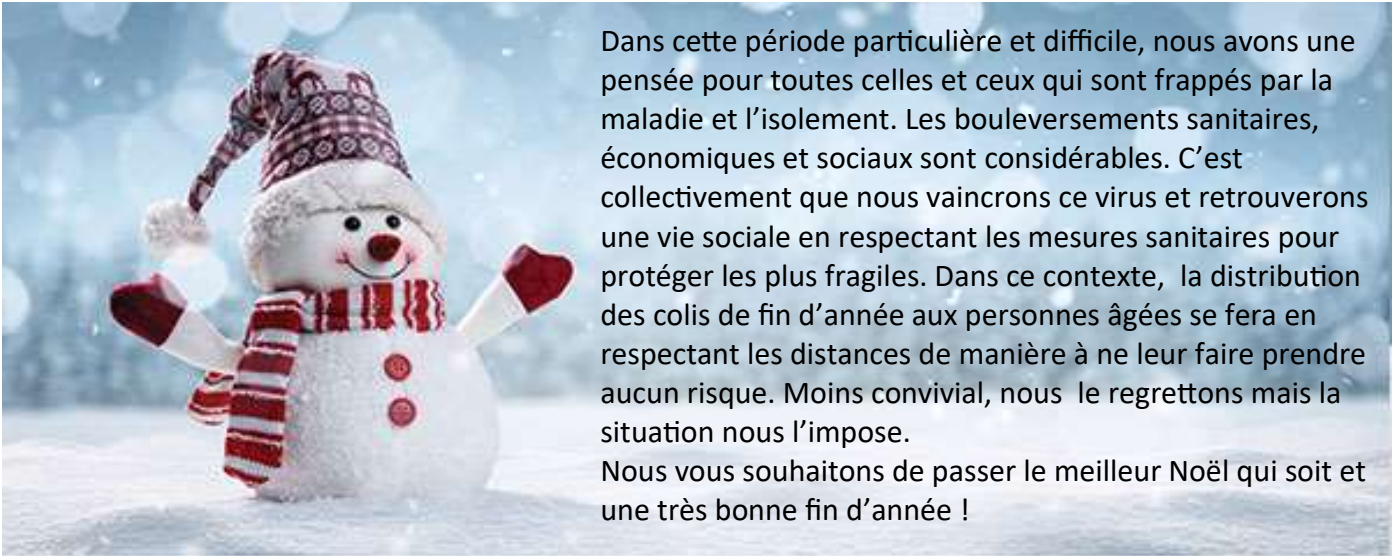


BULLETIN D'INFORMATIONS

LA SALLE EN BEAUMONT

Décembre 2020



Dans cette période particulière et difficile, nous avons une pensée pour toutes celles et ceux qui sont frappés par la maladie et l'isolement. Les bouleversements sanitaires, économiques et sociaux sont considérables. C'est collectivement que nous vaincrons ce virus et retrouverons une vie sociale en respectant les mesures sanitaires pour protéger les plus fragiles. Dans ce contexte, la distribution des colis de fin d'année aux personnes âgées se fera en respectant les distances de manière à ne leur faire prendre aucun risque. Moins convivial, nous le regrettons mais la situation nous l'impose.

Nous vous souhaitons de passer le meilleur Noël qui soit et une très bonne fin d'année !

Le mot du maire

L'année 2020 se termine. N'ayant pu vous rencontrer le 15 août comme d'habitude en raison du Covid, il m'appartient de vous informer sur les travaux de la commune effectués dans l'année, et malgré ces circonstances particulières ils furent nombreux !

Dans le domaine de l'assainissement, fin des travaux de la STEP du Champlong et mise en service en février, détournement d'une conduite d'eaux pluviales au camping sur 30 m réalisé en régie par les employés communaux, et le déboisement des combes du Renaudon et du camping.

Les voiries communales ont été entretenues : réfection de l'allée des Rochettes, rebouchage des trous et des fissures sur l'ensemble des voies, reprise de la tranchée sur la RN 85 dans la traversée de la Salle, goudronnage devant la borne de recharge électrique, reprises sur le chemin des Souchons. L

une coupe de bois communal a été valorisée et broyée pour l'alimentation des chaufferies communales (école et restaurant du Mas).

Du côté des bâtiments communaux, la salle des fêtes du Mas a été rafraîchie, la tour centrale de la cantine a été aménagée pour améliorer le chauffage.

La dernière tranche de remplacement des lampes de l'éclairage public pour des lampes à led à La Roche et aux Borels sera réalisée, en fonction de la météo entre décembre et janvier 2021.

Et j'ajoute dans cette liste de travaux la confection de masques par les employés communaux et des bénévoles de la commune; qu'ils soient encore une fois remerciés.

Les travaux et investissements se poursuivront en 2021 et vous seront présentés au prochain bulletin.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous,

Jean Pra, maire

Un peu d'histoire

Pour débiter cette petite chronique, nous renverrons nos lecteurs, à l'introduction du livre *100 ans de vie à la Salle en Beaumont paru en 2003*, disponible au secrétariat de mairie (36€). Elle permettra à ceux qui le souhaitent, de retrouver succinctement l'évolution de la vie et de l'habitat dans notre région au fil des siècles.

Nous débutons celle-ci par l'historique des 4 églises qui se sont succédées sur le territoire de notre commune entre la fin du 1^{er} millénaire et notre époque, période autour de laquelle la religion catholique s'impose définitivement à la fin des grandes invasions, à la sédentarisation des peuplades et l'implantation des premiers monastères. Celui des Augustins à Saint Laurent serait le premier à rayonner sur le Beaumont, vers le XI^e et le XII^e siècle. La première église établie sous le vocable de Saint Martin a vu le jour, sans doute entre le VIII^e et le X^e siècle après J.C. Elle se situait au lieu-dit de St Martin, où seule une croix se dresse encore, pour symboliser son emplacement; elle surplombe le Drac, en limite sud du camping du Champlong). On peut penser que cette église était construite sur le style des mottes castrales (partie en maçonnerie, partie en bois), avec les habitations en bois, couvertes en chaume autour, mais malheureusement nous n'en possédons aucune description précise. Elle n'est plus que ruines en 1521 lors du rattachement des territoires de la rive droite du Drac au mandement de Beaumont. Certains historiens montrent les églises de cette époque, non seulement comme des espaces de foi et de prières, mais aussi des lieux de refuges et de protection des populations face aux multiples invasions et brigandages, malheureusement fréquents à cette époque, Sa position et celle des habitations formant ce village, en bordure des rives du Drac, étant sans doute trop proche des lieux de passage, pour garantir durablement la sécurité à ses habitants, Ceci pourrait expliquer l'éloignement des lieux de vie vers le site qui a pour périmètre aujourd'hui l'église N.D. de l'assomption et le cimetière, la Mairie et l'ancienne école,

Nous verrons donc l'historique de cette "nouvelle" église dans la suite de notre périple...



Prévention anti-COVID

Même en temps de festivités, il faut conserver les mesures de gestes barrières pour limiter la propagation du virus. Merci de votre vigilance.

LES BONS GESTES



1 Se laver les mains régulièrement



2 Supprimer les contacts et tenir ses distances



3 Porter un masque barrière



4 Se couvrir la bouche Éternuer dans le coude



5 Jeter le mouchoir dans une poubelle à couvercle

Urbanisme 2020 : quelques chiffres

La commune instruit en partenariat avec le service compétent (ADS) de la Communauté de communes vos demandes et autorisations d'urbanisme. Un grand nombre de travaux sont soumis à autorisation ou à permis, aussi, dès la conception de votre projet, il est **indispensable** de contacter la mairie et Daniel Roche, adjoint chargé de l'urbanisme, pour être en conformité avec les règles d'urbanisme.



Nature de l'acte d'urbanisme	Nombre d'actes en 2020
Certificat d'urbanisme d'information	17
Certificat d'urbanisme opérationnel	7 (dont 6 maisons individuelles)
Déclaration préalable de travaux	6
Permis de construire	2
Autorisation de travaux (bâtiment communal)	1

Sensibilisation aux Martins



Devant le non respect de la limitation de vitesse dans le hameau des Martins, le Maire et des élus ont effectué une campagne de sensibilisation. Des tracts ont été distribués le samedi 21 novembre 2020 de 14h à 16h à tous les automobilistes empruntant cette route. Nous souhaitons continuer nos mesures de prévention en alertant les autres communes qui utilisent également la déchetterie, et en prévoyant des mesures plus répressives si nécessaire.

INITIATIVE HABITANT

Vous êtes artistes, peintres, sculpteurs, scrapbookeurs, cuisinières... ? Vous avez envie de partager ou d'apprendre...

Venez nous rejoindre avec votre expérience et vos compétences pour participer à un atelier.

Inscrivez vous au 06 77 97 74 94

Françoise Grand se chargera d'organiser une première rencontre. Bienvenue à tous !

L'intercommunalité



Depuis 2014, La Salle en Beaumont fait partie de la Communauté de communes de la Matheysine.

L'intercommunalité est dotée de nombreuses

compétences qui impliquent la vie quotidienne de chacun : gestion des déchets, urbanisme, petite enfance entre autres. Il est essentiel d'y représenter la commune, de défendre ses intérêts et de participer aux débats.

Le conseil communautaire regroupe 62 élus pour 43 communes . Il a été mis en place le 15 juillet 2020 suite aux élections municipales. Le nouvel exécutif de la CCM est composé de :

- ⇒ Eric Balme , Maire de Saint Pierre de Méarotz, Président
- ⇒ Eric Bonnier , Maire de La Mure, 1^{er} vice président délégué à l' économie et à l'emploi
- ⇒ Maryse Barthélémy, Maire de La Valette, 2^e présidente déléguée à l'environnement et au développement durable
- ⇒ Fabien Mulyk, Maire de Corps, 3^e vice président délégué à la montagne, l'agriculture et la forêt
- ⇒ Angélique Rojas, Maire de La Motte d'Aveillans, 4^e vice présidente déléguée à l'enfance et à la jeunesse
- ⇒ Alain Luc, Maire de Oris en Rattier, 5^e vice président délégué aux sports
- ⇒ Nadine Bari, 1^{re} adjointe à La Mure, 6^{ème} vice présidente déléguée au tourisme
- ⇒ Dominique Le Traou, Maire de Siévoz, 7^e vice président délégué à l'administration générale
- ⇒ Coraline Saurat, conseillère municipale de Pierre Chatel, 8^e vice présidente déléguée à la culture et à la communication

La déléguée communautaire de notre commune est Marie-Noëlle Battistel. Marianne Gilliot représente la commune à la SCIC petite enfance qui gère les crèches et à la commission culture. Jean-Paul Paulin représente La Salle à la commission montagne, agriculteur et forêt. Marie-Noëlle Battistel siège également au bureau de Matheysine développement, instance en charge du développement économique, à Matheysine Tourisme, outil en charge de la communication touristique et à la régie des remontées mécaniques de l'Alpe du Grand Serre depuis la prise de compétence par la communauté de communes.

Ont participé à la rédaction : Jean Pra, Marie-Noëlle Battistel, Marianne Gilliot, Ginette Paulin, Anne-Claire Bonhomme, Marcel Vieux, Jean-Claude Di Bisceglie, Georges Coté.

Si vous souhaitez participer et proposer des articles, merci de contacter le secrétariat de mairie par mail : mairielasalleenbeaumont@orange.fr